

La Revue Canadienne publie un album litté- raire et musical, paraissant tous les mois, par li- vrisons de 32 pages de matières littéraires et 4 pages de musique. Les douze livraisons de l'année contiennent matière de 10 volumes ordinaires.

ON S'ABONNE :

À Montréal, AUX BUREAUX No. 13, RUE ST. VINCENT.

À Québec, CHEZ M. F. X. JULIEN, MAISON DE LA CORPORATION.

# La Revue Canadienne

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL, ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LETOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

Education.

Industrie

Progrès.

PARAISANT LES MARDI ET VENDREDI

CONDITIONS D'ABONNEMENT.

Abonnement au Journal semi-hebdomadaire (payable d'avance) 2 \$

Abonnement au Journal hebdomadaire 1 \$

Abonnement au Journal mensuel 1 \$

Abonnement au Journal trimestriel 3 \$

Abonnement au Journal annuel 10 \$

Abonnement au Journal biennal 20 \$

Abonnement au Journal triennal 30 \$

Abonnement au Journal quinquennal 50 \$

Abonnement au Journal décennal 100 \$

Abonnement au Journal quinquennal 50 \$

Abonnement au Journal décennal 100 \$

Abonnement au Journal quinquennal 50 \$

Abonnement au Journal décennal 100 \$

Abonnement au Journal quinquennal 50 \$

Abonnement au Journal décennal 100 \$

Abonnement au Journal quinquennal 50 \$

Abonnement au Journal décennal 100 \$

Abonnement au Journal quinquennal 50 \$

Abonnement au Journal décennal 100 \$

Abonnement au Journal quinquennal 50 \$

Abonnement au Journal décennal 100 \$

Abonnement au Journal quinquennal 50 \$

Abonnement au Journal décennal 100 \$

Abonnement au Journal quinquennal 50 \$

Abonnement au Journal décennal 100 \$

Abonnement au Journal quinquennal 50 \$

Abonnement au Journal décennal 100 \$

Abonnement au Journal quinquennal 50 \$

Abonnement au Journal décennal 100 \$

Abonnement au Journal quinquennal 50 \$

Abonnement au Journal décennal 100 \$

Abonnement au Journal quinquennal 50 \$

Abonnement au Journal décennal 100 \$

Abonnement au Journal quinquennal 50 \$

Abonnement au Journal décennal 100 \$

Abonnement au Journal quinquennal 50 \$

Abonnement au Journal décennal 100 \$

Abonnement au Journal quinquennal 50 \$

Abonnement au Journal décennal 100 \$

Abonnement au Journal quinquennal 50 \$

Abonnement au Journal décennal 100 \$

Abonnement au Journal quinquennal 50 \$

Abonnement au Journal décennal 100 \$

Abonnement au Journal quinquennal 50 \$

Abonnement au Journal décennal 100 \$

Abonnement au Journal quinquennal 50 \$

Abonnement au Journal décennal 100 \$

Abonnement au Journal quinquennal 50 \$

Abonnement au Journal décennal 100 \$

Abonnement au Journal quinquennal 50 \$

Abonnement au Journal décennal 100 \$

Abonnement au Journal quinquennal 50 \$

Abonnement au Journal décennal 100 \$

Abonnement au Journal quinquennal 50 \$

Abonnement au Journal décennal 100 \$

Abonnement au Journal quinquennal 50 \$

Abonnement au Journal décennal 100 \$

Abonnement au Journal quinquennal 50 \$

Abonnement au Journal décennal 100 \$

Abonnement au Journal quinquennal 50 \$

Abonnement au Journal décennal 100 \$

Abonnement au Journal quinquennal 50 \$

Abonnement au Journal décennal 100 \$

Abonnement au Journal quinquennal 50 \$

Abonnement au Journal décennal 100 \$

Abonnement au Journal quinquennal 50 \$

Abonnement au Journal décennal 100 \$

## POÉSIE CANADIENNE.

Le morceau de poésie ci-dessous nous avait été adressé pour être publié dans la dernière livraison de l'ALBUM; mais il nous est parvenu trop tard. Comme c'est une pièce de circonstance et que les circonstances changent vite, par le temps qui vole, nous croyons devoir le publier de suite dans le Journal. Nous la reproduisons dans la prochaine livraison de l'ALBUM.

## A ALBION.

Et quel temps fut jamais si fertile en miracles !  
RACINE. Athalie.

Salut frère Albion, salut reine des mers,  
Ton palais qui s'élève aux frais de l'univers  
S'enrichit chaque année  
Et les blancs escadrons de tes nombreux vaisseaux,  
Essaie de laisser plus de parages nouveaux  
A l'onde consternée.

La vapeur a sillé sous ta puissante main,  
Et comme l'éclair donne à la foudre un chemin,  
A lancé par le monde,  
Tes baves irlandaises et les marchands vermeils,  
Tes fantastiques mœurs, ton orgueil sans pareils  
Et ta race féconde.

Tu dis : et comme aux temps du sage Solomon,  
Quand les heureux destins de Tyr et de Sidon,  
Subjuguèrent les vagues,  
Te cédant leurs trésors et recevant la loi,  
Les peuples du lointain s'endormirent pleins de foi  
En tes promesses vagues.

Tu dis : et les hourras de tes vieux matelots,  
Des ennemis vaincus en roulant sur les flots  
Proclament les désastres ;  
Tes Bretons sont partout, et partout triomphants,  
Et si la terre un jour manquait à tes enfants  
Tu peuplerais les astres !

C'est bien, mère adoptive, à ton sein glorieux,  
Que chaque jour suspende un peuple tout joyeux  
De sa mère nouvelle,  
C'est bien, brillante reine, à ta couronne d'or,  
Que mille diamants se rattachent encor  
Qu'elle soit la plus belle !

Tes combats sont finis, ton arme désarmée,  
Sur les deux océans, ton arme c'est la paix,  
Cette paix adorée,  
Qui livre à tes calculs aux chiffres monstrueux,  
Le monde esclavé d'un joug voluptueux,  
D'une chaîne dorée.

Mais l'orage a grondé ; de l'Europe endormie,  
Disaient tout à coup la lourde lithargie,  
Quels longs gémisses menés !  
Quelle clameur immense et quelle multitude  
De voix et de murmures tri-bien ta multitude  
De leurs gémisses menés !

Le monde va écrouler, du moins si l'on en juge  
Par l'attitude des rois, qui n'ont plus de refuge  
Contre la liberté,  
A ses vices éternels le Vatican rebelle  
A lancé sur l'Autriche une foudre nouvelle :  
La sainte égalité !

La France, ce géant de la pensée humaine,  
Enclède nous quand on tenait à la géométrie  
Sous de trompeuses lois,  
De sa couche de feu, impitoyable esclave,  
Vomit de tous côtés la bouillonnante lave  
Pour la troisième fois.

Le torrent lumineux fera le tour du globe,  
A sa course apprendit l'Allemand francophobe  
Sur l'autre bord du Rhin ;  
Il n'est plus ni grand duc, ni margrave qui grimpe  
Et l'ancien vous verra, un parlement à Vienne  
Un sénat dans Berlin.

Az lire de l'histoire une nouvelle page,  
Qu'on accorde jamais ni prophète, ni sage,  
A nos regards à lui ;  
De prodiges sans nombre une foule inépuisable  
S'inspirent le pas : toute chose impossible  
Est probable aujourd'hui.

Pour chanter ses rêves, Louis Philippe peut-être,  
S'inspire dans l'œil un pléin hébraïque,  
Et l'amarante est roi !  
On proclame à Lyon la république au prône,  
L'autel à ses côtés, voit s'abîmer le trône  
Sans témoigner d'effroi !

Écoute maintenant, ô la Reine des mers ;  
Que dis-tu du tableau que donne l'univers  
A ta vue étonnée ?  
Penses-tu par miracle au milieu des débris  
De l'Europe, garder intacte en tous ses plis,  
Ta charte sacrannée ?

Que dis-tu de l'Irlande et martyr et bourreau,  
C'est probable devant qui s'attache à la peau  
Comme un remords au crime ?  
Combien de temps encore espères-tu pouvoir,  
Diriger en l'endormant d'un chimérique espoir,  
Ce méchant sublime !

Combien te faudra-t-il encore de bataillons,  
Te combattre et dompter deux monstres en baillottes,  
La fièvre et la famine ?  
Les trésors de l'océan que rassemble O'Connell,  
Sont là près de céler. O'Brien et Mitchell  
Furent ce que la mine.

Que dis-tu de l'Écosse où le charisme étend,  
Des rochers à la plaine et de la ville au clan  
Sa furieuse ligue ?  
Penses-tu que l'on puisse étouffer les complots,  
Que fabrique en plein air un peuple aux larges foyers,  
Par l'écou ou par l'atrigue ?

Connais-tu le passé, sais-tu quelle est la main,  
Qui fit écrouler un jour le colosse Romain,  
De l'un à l'autre pôle ?  
Sais-tu quel fut le sort des prisonniers alliés,  
Valecs vêtus de pourpre et de peuples culiers  
Tyraus à tour de rôle ?

Entends-tu dans les airs comme aux temples payens,  
Quand grandissait déjà le culte des chrétiens  
Des éléments futiles ?  
Peuple de rois, les rois, comme les Dieux s'en vont,  
La couronne du monde insalubre sur ton front  
Aux jeunes républiques.

Pourtant si tu voulais, tu pourrais voir encore,  
Pour des siècles sans fin du couchant à l'aurore  
Ton nom glorifié,  
Il est un mot magique au plus fort de l'orage,  
Qui des vents furieux, suit conjurer la rage ;  
Ce mot, c'est : LIBERTÉ !

Dis le ce mot sacré, dis le donc à l'Irlande,  
Qui dans son agonie en vain te le demande  
Avec des pleurs de sang ;  
Dis le pour les colons que l'a légués la France,  
Et dont tu mécomas la fidèle vaillance,  
Aux bords du Saint-Laurent.

Dis le pour tout le monde et surtout dans la joie,  
De la sainte mission que le Seigneur t'envoie,  
Ne va pas oublier,  
Les vieillards acablés sous le poids de l'ouvrage,  
Ni les pauvres enfants, que renferme avant l'âge  
Un fétide atelier.

Liberté, oui pour tous et par toute la terre !  
Pour les esclaves blancs d'Irlande et d'Angleterre,  
Pour les noirs du Congo,  
Ainsi tu enverras une palme immortelle  
Plus noble et plus riante et mille fois plus belle  
Qu'aux champs de Waterloo.

Ainsi tu pourras voir démolir l'édifice  
Qu'avait construit, des rois, le constant artifice,  
Sans la moindre terreur,  
Les peuples délivrés chanteront les louanges ;  
Pour te récompenser, du haut des cieux, les anges,  
Répéteront en chœur :

« Salut frère Albion, salut reine des mers,  
Ton pouvoir qui se prête aux vœux de l'univers,  
S'affaiblit chaque année,  
Et les blancs escadrons de tes nombreux vaisseaux  
Enfin ne laissent plus de parages nouveaux,  
A l'onde consternée. »

Québec, 25 mai 1848.

## HISTOIRE

### DE L'INSURRECTION DU CANADA.

PAR L. J. PAPINEAU,  
Orateur de la ci-devant Chambre d'Assemblée  
des Bas-Canada. En réfutation du Rapport  
de Lord Durham.

PREMIÈRE PARTIE.

(Suite.)

L'histoire détaillée de la mission de lord Durham, révélerait un excès à peine croyable de vanité personnelle. Son entourage se composait exclusivement d'hommes pleins de vices et de perversité, mais qui ne lui épargnaient pas la flatterie. Quant aux hommes honnêtes qui, sur la foi des éloges parlementaires, ont voulu l'aborder, l'entretenir d'autres choses que de lui-même, et faire descendre son esprit des hauteurs évanouissantes où il se complaisait, sur une terre de larmes et de douleurs, ces hommes ont été instantanément repoussés. Tibère s'était livré aux Sejan.

Même avant son départ de Londres, les victimes des prisons étaient l'égoïste où le noble lord était allé prendre par la main, pour les élever à son niveau, les faire assiéger à sa table, les installer auprès de sa femme et de ses filles, les initier à ses conseils intimes, deux hommes flétris tous deux par la justice ; le premier, pour avoir séduit un enfant et ravi sa fortune, le second, pour avoir suborné la sœur de sa femme, et avoir traqué l'un contre l'autre.

Ces choix ont choqué jusqu'à la moralité, quelque débonnaire qu'elle soit, de la chambre des lords. Que devaient-ils produire sur la société américaine, si morale, si austère ?

Le mépris vanité qui appelait autour de lord Durham ceux qui l'environnaient des fumées du plus grossier encens, le mit aux pieds de certains hommes qui l'avaient outragé avec fureur et dont il voulait à tout prix être loué.

De tous les hommes odieux aux Canadiens, pas un qui ne fut à plus juste titre que l'éditeur du journal, le Montréal Herald. Tory fougueux cet homme, nommé Adam Thom, avait depuis plusieurs années traîné dans la boue le nom de tous les ministres whigs et celui de lord Durham.

Mais, le John-Bull ne suffisait pas à alimenter par ses anecdotes calomnieuses la malignité d'Adam Thom, ses correspondances particulières, réelles ou simulées, étaient au grand jour les turpitudes, vraies ou fausses de la plupart des hommes marquants dans l'opinion libérale.

A la nouvelle de la nomination de lord Durham, à laquelle des whigs et des radicaux mystifiés applaudissent d'une manière qui paraît si étrange aujourd'hui, ce fut un débordement inouïable d'injures. Les aboiements du Cerbère déchirèrent si douloureusement les oreilles de lord Durham, qu'il se hâta de lui jeter le gâteau soporifère. Et quelques semaines après le débarquement populaire du vice-roi, et parce qu'il l'avait outragé, Adam Thom était son commensal et son conseiller.

Cet homme, qui n'était qu'un partisan passionné, de talents médiocres, journellement excité par l'abus des liqueurs fortes, quand il traitait de la politique anglaise, devenait un fou furieux, quand il parlait des Canadiens français. Par la soif du sang, sa haine alors ne connaissait pas de bornes. Depuis plusieurs années, des outrages contre la nation tout entière et des provocations répétées à l'assassinat contre les représentants les plus populaires souillaient chaque jour les pages de son journal : on l'avait vu figurer, comme chef de bande, dans plusieurs émeutes qui, depuis quatre années, avaient éclaté dans Montréal ; émeutes dirigées par des magistrats anglais contre les citoyens qui, dans les élections ou dans la Chambre des députés, s'étaient mis en opposition avec le pouvoir exécutif. Ces violences furent-elles jamais réprimées ? En rechercherait-on une seule fois les auteurs ? Non. Les troupes à la disposition des magistrats ensemencèrent nos ruelles ; on violait les cours de la justice pour interdire aux parents des victimes l'exercice du droit sacré de poursuivre le criminel dans la demeure des tribunaux et l'on s'empara des procédures pour soustraire, par des procès simulés, les coupables à toute condamnation.

Adam Thom avait organisé le Doric-club, société arabe dans le but avoué de faire main basse sur les Canadiens-français si le gouvernement leur accordait l'objet incessant de leurs demandes : un conseil législatif électif. Cinq mois avant sa promotion aux conseils de lord Durham, et alors que les prisons s'emplissaient de Canadiens, il écrivait : « La punition des chefs, quelque agréable qu'elle puisse être aux habitants anglais, ne ferait pas une impression aussi profonde et aussi utile sur l'esprit du peuple que la vue de cultivateurs étrangers placés sur l'habitation de chaque agitateur dans chaque paroisse. Le spectacle de la veuve et des enfants étendant leur misère autour des riches demeures dont ils auraient été dépossédés, serait d'un bon effet. Il ne faut pas balancer à exécuter cette mesure. Des commissaires spéciaux doivent être instantanément nommés et chargés de mener à fin le procès de cette foule de traîtres qui est en prison. Il serait ridicule d'empêcher cela tout l'hiver pour les conduire plus tard à la potence. »

Tel est au Canada le langage de la presse qui est subventionnée non par des traitements fixes parce que les députés n'en accordent point pour ses genres de services, mais par les honneurs et les charges rétribuées que distribue le gouvernement et auxquelles conduisent infailliblement de pareilles diatribes, par les souscriptions des employés anglais et par le monopole des avis ou annonces de l'administration pour contrats et fournitures de toute espèce.

Le même Adam Thom, trois mois avant l'arrivée de lord Durham, poussait des cris de mort contre quatre cents personnes entassées dans un local où deux cents auraient été à l'étroit. Il disait qu'un gouvernement qui journalement l'instruction de leur procès montrait une coupable hésitation ; que s'il était possible d'imaginer que l'on voulait ravir sa proie au Doric-club, il était assez fort pour se faire justice malgré les murs des prisons et les bayonnettes des soldats ; que le Doric-club pouvait punir comme il avait pu protéger ; qu'il n'accablait qu'un court délai après lequel on verrait que ses avis n'étaient pas d'oiseuses menaces.

En effet l'illustre complot conçu par cet énergumène et ses affidés prit une telle consistance, que les autorités furent obligées de fortifier les prisons par des ouvrages additionnels et de doubler les portes. Voilà le misérable que lord Durham fit assiéger à sa table et s'asseoir dans ses conseils. Ses antécédents étaient connus du Canada tout entier.

En faisant ce choix aussi insensé que dépravé, lord Durham envoya ostensiblement pour une mission de paix et de conciliation était-il traître à ses engagements, ou bien n'était-ce qu'un foule charge de continuer le plan commencé l'année précédente, par le gouvernement métropolitain peut-être, par le gouvernement provincial assurément, plan qui consistait à pousser le peuple à quelques écarts pour légitimer les violences commises et faire naître un prétexte aux violences à commettre ?

Du reste, dès avant son départ d'Angleterre, le dictateur s'était si étroitement lié à la faction des vieux ennemis des Canadiens-français, par les manœuvres de son neveu, M. Edouard Ellice, son intermédiaire entre eux et lui, qu'à peine arrivé, il s'aboucha tout de suite avec les agents, ceux des marchands anglais de Québec et de Montréal qui de tout temps ont affiché une haine indestructible contre le peuple canadien et ses représentants. Ce sont eux qui, dès 1808, avaient arrêté le plan de gouvernement

tyrannique dont lord Durham n'a fait qu'adopter la honteuse paternité. En 1822, ils avaient été sur le point d'en surprendre l'approbation en parlement. La résistance imprévue du vertueux sir James Macintosh fit seule échouer leurs projets.

Dans cette circonstance la démolition systématique du gouvernement anglais se dévoila avec plus d'impudeur et de bafoirdisme que jamais.

Un de ses agents, le sous-secrétaire des colonies, s'écria dans la chambre des communes : hâtez-vous, je vous en conjure, d'adopter ce projet de loi avant que les intéressés en aient connaissance, sinon, je vous le prophète, vous serez importunés de leurs plaintes et de leur opposition ; nous sommes avertis que la grande majorité d'entre eux le repousserait.

C'est en effet ce qui arriva l'année suivante. Le projet fut repoussé, et repoussé avec succès par la grande majorité des canadiens. Désigné pour être porteur des protestations de mes concitoyens, je trouvai, je dois le dire, auprès d'un ministère Tory, conservateur et absolutiste, un accueil bienveillant et une honnête déférence.

Le plan dont je parle est aujourd'hui plus odieux, plus universellement repoussé qu'il ne l'était alors ; et cependant, lord Durham, le pair du peuple, diminué par les intrigues qui avaient tourmenté lord Bithurst, l'accueillit avec faveur et va selon toute apparence à proposer au ministère whig. C'est peu d'être le ministre : car ce ministère, prêt à la liberté, réforme et réformateur, a, dans toute sa conduite envers les colonies britanniques, violé audacieusement les plus saints lois de l'humanité.

Une jeune femme de vingt ans régna sur l'Angleterre, et ces sous de pareils auspices que, dans les deux Canadas, cinq cents personnes ont été condamnées à mort par des tribunaux exceptionnels, par des cours martiales ! Ah ! j'ai besoin de croire que, pour obtenir l'approbation de leur souverain, les ministres ont fait violence aux sentiments de pitié naturels à son sexe et à son âge ; j'ai besoin de me rappeler que la monarchie, en Angleterre, n'est qu'un instrument entre les mains des nobles, un brillant collier qui à certains jours la main des charlatans fait scintiller aux yeux de la foule.

L'illégalité de l'établissement des cours martiales dans le Bas-Canada était manifeste et avait été proclamée par les juges des tribunaux civils. Mais qu'importe aux oppresseurs le droit, la légalité, la justice ? Les magistrats, coupables d'avoir rempli leur devoir avec courage et loyauté, ont été suspendus de leur fonction. Censurés en Angleterre, par les ministres, cette quasi destitution a été maintenue par eux en Canada, et l'on a passé outre à l'exécution des condamnations.

Dans le Bas-Canada, douze malheureux ont subi le dernier supplice. Avant d'assassiner juridiquement ! Dans le Haut-Canada le nombre des victimes s'élève à plus de trente. Mais ces barbaries, loin de consolider la domination de la farouche puissance qui les ordonne, l'ont, au contraire, rendue à jamais impossible. Elles ont soulevé l'honneur du monde civilisé.

Aux États-Unis surtout, l'impression a été profonde ; qu'on en juge par l'extrait suivant de la Revue Démocratique, journal mensuel, publié à Washington, sous la direction et avec le concours des hommes les plus influents de l'union. Cet arrêt de proscription, fût-il au vu et au su de nos rois, dans les premières jours de mars dernier, contre la domination anglaise en Amérique, n'y pour qui on connaît la source, la plus grande portée.

C'est en vain que le gouvernement anglais cherche à justifier les excès si récents qui ont ensanglanté les Canadas, par cette raison que les lois les autorisaient. Les lois de l'Angleterre, ses rois les ont sanctionnés par une pénalité alors dérivée contre toute espèce d'offense. Comme celles de Dracon, elles sont écrites avec du sang. Le peine de mort s'y applique à un si grand nombre de délits, et si injustement, que pour rendre bonne justice, le juge est souvent obligé de torturer le sens de la loi, de la faire taire ou même de la violer ouvertement.

« La loi de haute trahison, prétexte de tant de meurtres juridiques, et qui date du règne d'Edward III, prononce la peine de mort contre les attentats à la vie du roi. Et, c'est en vertu de cette loi vieille de plus de six siècles, que l'on punissait de mort un crime véritablement imaginaire, puisqu'il ne peut être commis en Amérique. Qui, l'esprit d'assassinat s'est incarné dans l'esprit de la monarchie anglaise.

« Mais ce n'est pas au peuple anglais que nous reprochons ces crimes monstrueux ; son influence, quand elle a pu se faire sentir et pénétrer dans la législation britannique a été, comme celle du peuple de tous les pays, humaine, éclairée, protectrice. L'influence de la monarchie fut au contraire invariablement funeste, et qui pourrait énumérer ces nombreux holocaustes les plus illustres et des meilleurs des fils de la Grande-Bretagne, économisés pour honorer et apprécier son Dieu Moloch, sa monarchie.

« Quelle noble armée de martyrs, bientôt rendus au culte dont ils sont dignes, ne composera pas la longue liste de nos héros ! »

« Mais ce n'est pas au peuple anglais que nous reprochons ces crimes monstrueux ; son influence, quand elle a pu se faire sentir et pénétrer dans la législation britannique a été, comme celle du peuple de tous les pays, humaine, éclairée, protectrice. L'influence de la monarchie fut au contraire invariablement funeste, et qui pourrait énumérer ces nombreux holocaustes les plus illustres et des meilleurs des fils de la Grande-Bretagne, économisés pour honorer et apprécier son Dieu Moloch, sa monarchie.

« Quelle noble armée de martyrs, bientôt rendus au culte dont ils sont dignes, ne composera pas la longue liste de nos héros ! »

« Mais ce n'est pas au peuple anglais que nous reprochons ces crimes monstrueux ; son influence, quand elle a pu se faire sentir et pénétrer dans la législation britannique a été, comme celle du peuple de tous les pays, humaine, éclairée, protectrice. L'influence de la monarchie fut au contraire invariablement funeste, et qui pourrait énumérer ces nombreux holocaustes les plus illustres et des meilleurs des fils de la Grande-Bretagne, économisés pour honorer et apprécier son Dieu Moloch, sa monarchie.

« Quelle noble armée de martyrs, bientôt rendus au culte dont ils sont dignes, ne composera pas la longue liste de nos héros ! »

« Mais ce n'est pas au peuple anglais que nous reprochons ces crimes monstrueux ; son influence, quand elle a pu se faire sentir et pénétrer dans la législation britannique a été, comme celle du peuple de tous les pays, humaine, éclairée, protectrice. L'influence de la monarchie fut au contraire invariablement funeste, et qui pourrait énumérer ces nombreux holocaustes les plus illustres et des meilleurs des fils de la Grande-Bretagne, économisés pour honorer et apprécier son Dieu Moloch, sa monarchie.

« Quelle noble armée de martyrs, bientôt rendus au culte dont ils sont dignes, ne composera pas la longue liste de nos héros ! »

« Mais ce n'est pas au peuple anglais que nous reprochons ces crimes monstrueux ; son influence, quand elle a pu se faire sentir et pénétrer dans la législation britannique a été, comme celle du peuple de tous les pays, humaine, éclairée, protectrice. L'influence de la monarchie fut au contraire invariablement funeste, et qui pourrait énumérer ces nombreux holocaustes les plus illustres et des meilleurs des fils de la Grande-Bretagne, économisés pour honorer et apprécier son Dieu Moloch, sa monarchie.

« Quelle noble armée de martyrs, bientôt rendus au culte dont ils sont dignes, ne composera pas la longue liste de nos héros ! »

« Mais ce n'est pas au peuple anglais que nous reprochons ces crimes monstrueux ; son influence, quand elle a pu se faire sentir et pénétrer dans la législation britannique a été, comme celle du peuple de tous les pays, humaine, éclairée, protectrice. L'influence de la monarchie fut au contraire invariablement funeste, et qui pourrait énumérer ces nombreux holocaustes les plus illustres et des meilleurs des fils de la Grande-Bretagne, économisés pour honorer et apprécier son Dieu Moloch, sa monarchie.